

Compte-rendu

Réunion collective sur les innovations

Causses and Cévennes

Jeudi 13 Juillet 2017 – Le Caylar

Résumé

Dans le cadre du projet européen HNV-Link, une vingtaine d'acteurs de l'agropastoralisme se sont réunis pour faire le point sur les innovations et les enjeux liés au pastoralisme sur le territoire des Causses et des Cévennes. La réunion a permis de mettre en lumière quelques innovations en faveur du maintien et du développement de l'agropastoralisme mais a aussi été le lieu de discussions sur les enjeux liés aux pratiques pastorales. Les participants ont cités notamment la démarche innovante du pacte pastoral concernant la gestion du foncier ou du programme européen Life+ Mil'Ouv pour la construction de référentiels éco-pastoraux, mais aussi les nombreuses démarches collectives d'éleveurs permettant de mieux valoriser leur travail. Toutefois, les acteurs présents ont souligné d'importants freins au développement des activités pastorales : la prédation, le manque d'accès au foncier, la manque d'attractivité du métier de berger, la perte de la notion de multifonctionnalité de l'élevage, le manque de suivi de l'impact du changements climatiques sur les parcours et les bois et la perte des outils collectifs liés à l'élevage (abattoirs).

English summary

In the framework of the European project HNV-Link, some twenty actors of agro pastoralism gathered to discuss innovations and innovation gaps related to pastoralism on Causses and Cevennes. The meeting highlighted some innovations in favor of maintaining and developing agro pastoralism but was also the place for discussions on issues of pastoral practices. Participants cited the innovative approach of the Pastoral Pact concerning land management or the European Life + Mil'Ouv program for the construction of pastoral references, as well as the many collective approaches of breeders to improve the value of their work. However, the actors underlined important obstacles to the development of pastoral activities: predation, lack of access to land, lack of attractiveness of the shepherd's profession, loss of the notion of multifunctionality of livestock, the lack of knowledge about the impact of climate change on rangelands and woodlands and the loss of collective tools related to livestock (slaughterhouses).



Liste des participants

Etaient présents :

Nom	Structure	Fonction
BARRIERE Olivier	IRD	Chercheur
BERNARD-MONGIN Claire	CIHEAM-IAMM	Coordinateur HNV-Link
BINOT Catherine	Syndicat Raïole et Raïolaine	Présidente - éleveuse
BUSSIÈRE Jérôme	PNR des Grands Causses	Chargé de mission
CHASSANY Jean-Paul	Entente Interdépartementale C&C	Membre du Conseil Scientifique
CAZALS Catherine	Entente interdépartementale C&C	Organisatrice
FIOLET Martine	Association des éleveurs de brebis Raïole, Caussenarde des Garrigues, Rouge du Roussillon	Présidente, éleveuse
GENEVET Emmanuelle	Chambre d'Agriculture Occitanie	Technicienne pastoralisme
GIRARDIN Sébastien	CEN L-R	Organisateur
GRESSION Estelle	AVEM Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois	Vétérinaire - Agronome
LAUNAY Fabienne	Idele	Chargée de mission
LERIN François	CIHEAM-IAMM	Coordinateur HNV-Link
NOEL Lucie	CEN L-R	Organisatrice
PODEUR Cécile	AOP Pélardon	Animatrice
RICEZ Gislaine	SCTL Larzac	Éleveuse
SINGLA Brigitte	Chambre d'Agriculture de l'Hérault Syndicat des éleveurs de l'Hérault	Éleveuse – élue Chambre – Présidente du Syndicat
VALETTE Christine	GFA du Larzac	Salariée du GFA
VALLEIX Laurette	Parc National des Cévennes	Technicienne agri-environnementale
ZINSSTAG Georges	Chambre Agriculture du Gard	Éleveur – élu Chambre

Etaient excusés :

Nom	Structure	Fonction
AUBRON Claire	Montpellier Supagro	Enseignant chercheur
BUCHERT Julien	Parc National des Cévennes	Chargé de mission agropastoralisme
GIACOBBI François	Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	Éleveur – élu Chambre
JOYAUX Karen	Communauté de Communes CACTS	Animatrice Natura 2000

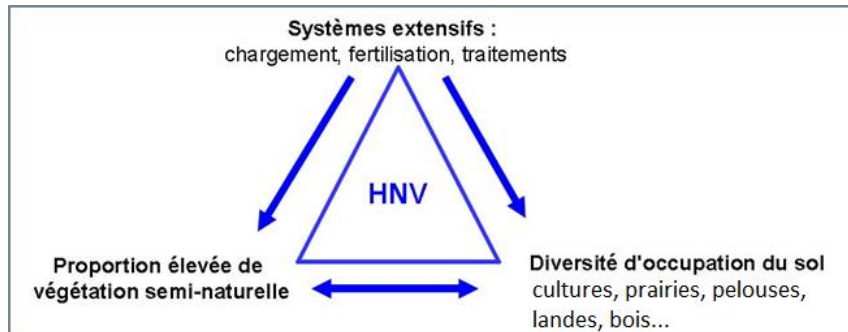
Objectifs de la réunion collective

- Faire un rappel du contexte et de la vision HNV pour le territoire HNV Causses et Cévennes.
- Présenter une synthèse des innovations et des manques d'innovations cités par les acteurs rencontrés sur le territoire.
- Choisir les innovations et les manques d'innovations à privilégier et à mettre en avant dans le projet HNV-Link.



Rappel sur le projet HNV-Link

L'agriculture à **Haute Valeur Naturelle** (HVN) désigne les formes d'agriculture intimement associées à une riche biodiversité, via des interactions complexes entre végétations semi-naturelles, espèces et pratiques agricoles.



L'enjeu affiché par le projet HNV-Link est le suivant :

Défendre et faire reconnaître cette agriculture auprès des politiques européennes, nationales et locales

... Et amène donc à se poser localement la question suivante :

Comment améliorer la viabilité économique, environnementale, écologique et sociale de cette agriculture HVN ?

... des réponses (*i.e.* innovations) à trouver localement et auprès de nos voisins.

La première partie du projet HNV-Link a permis d'établir un état des lieux de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle sur le territoire des Causses et des Cévennes dans un rapport. Dans ce rapport ont notamment été identifiées des forces et faiblesses, opportunités et menaces du territoire (divisé en 3 sous-unités territoriales) qui sont synthétisées dans le tableau ci-après.



Analyse SWOT des 3 sous unités territoriales		
Sous unités	Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
Causses et Gorges	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des élevages bovins et équins - Production extensive - Beaucoup d'éleveurs ovins (poids important dans les négociations) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification et agrandissement des exploitations - Retournement de parcours en prairies temporaires - Diminution de l'utilisation des parcours - Prédation (loup) - Fermeture des milieux et progression des surfaces boisées - Quel futur pour la production laitière ? - Enjeu sur le maintien des subventions (MAEC)
Hautes Cévennes	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des cheptels transhumants grâce au groupements pastoraux et à l'appui du Parc National des Cévennes (PNC) - Aménagements pour les bergers et les troupeaux (PNC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des systèmes bovins sans transhumance - Intensification agricole - Enjeu sur le maintien des subventions (MAEC) - Prédation (loup) - Fermeture des milieux et progression des surfaces boisées - Enjeu de maintien des drailles - Enjeux autour des pratiques pastorales (brûlage, clôtures, débardage) - Enjeu sur les milieux humides - Enjeu de cohabitation entre la biodiversité et les activités pastorales (loups, Grand Tétras)
Crêtes et vallées cévenoles	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'exploitations caprines et ovines - Maintien d'un agropastoralisme extensif - Diversification des exploitations (oignons doux, fruits, tourisme) - La culture d'oignons doux en terrasses permet de maintenir en partie le patrimoine architectural - La production d'oignons doux pourrait passer en agriculture biologique (pression sociale) - Avenir de la filière bois - Opportunités pour les producteurs de lait de chèvres 	<ul style="list-style-type: none"> - Les prairies en bas de vallée se réduisent et sont menacées par l'urbanisation - Dégâts de gibiers - Intensification avec la culture d'oignons doux - Enjeux sur la disponibilité et l'accessibilité des terres - Prédation (loup) - Quel rentabilité pour le secteur ovin viande (agneaux) ? - Enjeu sur le maintien des subventions (MAEC)

La seconde partie du projet vise à identifier et présenter des innovations et des manques d'innovations pour le maintien et/ou développement de l'agropastoralisme (sur le territoire ou en dehors). Nous avons fait le choix de réaliser des entretiens individuels pour établir une première liste d'innovation. La liste des personnes interrogées a été construite au fur et à mesure et toutes les personnes identifiées n'ont pas pu être rencontrées au préalable.

Synthèse des discussions

Dans un premier temps il a été rappelé par les participants l'importance des projets de territoire et des politiques publiques dans le maintien du pastoralisme sur le territoire des Causses et des Cévennes et la multifonctionnalité de l'espace (fonction environnementale, sociale, économique, écologique).

Dans toutes les innovations présentées, il y a deux niveaux à considérer : la méthode et l'objectif ; et plusieurs échelles d'envergure des projets donc les participants ne souhaitent pas hiérarchiser les innovations.

La réunion a toutefois permis de mettre en lumière quelques initiatives positives en faveur du pastoralisme :

- Le **Pacte Pastoral Intercommunal** de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, engagement innovant des communes en faveur des pratiques pastorales reconnues d'intérêt général ;
- La **dérogation pour les chênaies et les châtaigneraies** obtenue lors de la réforme de la Politique Agricole Commune en 2015 qui permet une meilleure reconnaissance de ces surfaces pâturées ;



- Le **projet européen Life + Mil'Ouv** (pour milieux ouverts) qui a permis de mettre en œuvre de façon pilote un rapprochement entre acteurs pastoraux et écologues au profit des éleveurs accompagnés ;
- Les **démarches collectives d'éleveurs** comme l'AOP Pélardon, Raïolaine autour de la laine de Raïole, les circuits courts, les boutiques paysannes... qui permettent de mieux valoriser le travail des éleveurs.

En revanche des freins au développement du pastoralisme voire à son maintien ont également été soulevés :

- La **prédation** : la présence du loup de plus en plus importante sur le territoire n'est pas compatible avec les pratiques pastorales actuelles. Il y a un risque d'abandon de certaines pratiques puisque les éleveurs sont démunis face à ce prédateur protégé par la Convention de Berne.
- Le **manque d'accès au foncier** pour les exploitants ou les porteurs de projet. Le Pacte Pastoral Intercommunal tente d'apporter des solutions pour contourner (sans s'opposer) au droit de propriété puisque le pastoralisme est reconnu d'intérêt général (établissement d'une servitude pastorale). Le développement de la gestion collective du foncier cherche à répondre également à cet enjeu avec les Association Foncière Pastorale, la gestion du foncier par les collectivités ou par des structures collectives comme la société civile des terres du Larzac ou l'association Terres de Liens. Malgré tout des difficultés d'accès au foncier persistent.
- Le **manque de moyens financiers** pour les outils de gestion du territoire et les aménagements pastoraux.
- La **nécessité d'un appui technique à l'échelle du territoire** à travers notamment la création d'un réseau de partenaires techniques et la nécessité de la transmission des savoir-faire des bergers et des éleveurs à travers la formation.
- Le **manque d'attractivité du métier de berger** notamment dû aux contraintes d'astreinte (gardiennage, traite, alimentation), d'isolement (manque d'accessibilité de certaines exploitations, zones blanches), de manque de soutien et de reconnaissance dans les politiques publiques. Le développement du service de remplacement et des groupements d'employeurs doit se poursuivre sur le territoire (manque de main d'œuvre qualifiée et intéressée, temps de trajet trop important entre deux exploitations).
- La **perte de la notion de multifonctionnalité de l'élevage** : en plus des produits animaux (viande, lait, laine, cuir, fumier), l'agriculture façonne les paysages, elle maintient du lien social et des activités économiques. Il faut revaloriser les externalités de l'élevage. Le Plan de Gestion de l'Entente interdépartementale Causses et Cévennes prend bien en compte ses externalités mais la société civile n'en a pas toujours conscience.
- L'absence de travaux scientifiques **sur l'impact du changement climatique** sur les surfaces de parcours et les surfaces de boisées. Les éleveurs perçoivent des changements mais déplorent qu'aucun groupe scientifique ne travaille sur cette question pourtant fondamentale.
- La **perte d'outils collectifs liés à l'élevage**. Le rôle de l'abattoir du Vigan est essentiel pour le développement des activités agricoles du secteur. Toutefois, certains participants



souhaiteraient que des innovations soient envisagées pour l'abattage comme l'abattage à la ferme réalisé en Allemagne ou les abattoirs mobiles comme en Suède ou à Autun.

Calendrier à venir en 2017

Fin Juillet : rapport sur les innovations et les manques d'innovations identifiées sur le territoire des Causses et des Cévennes.

Début Octobre : Séminaire entre les partenaires pour échanger sur les innovations de tous les pays du projet HNV-Link à Evora au Portugal.

Conclusion – Note de communication

Toutes les réflexions menées lors de cette réunion convergent vers le même objectif « maintenir et développer des activités agropastorales » sur le territoire des Causses et des Cévennes. Celui-ci a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 28 Juin 2011 au titre de paysages culturels vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. Il est donc nécessaire de tout mettre en œuvre pour préserver ces pratiques ancestrales que ce soit dans la société civile ou dans les politiques publiques. Des enjeux particuliers concernent la prédation, l'accès au foncier, le manque de moyens financiers dans les territoires, la perte d'attractivité du métier de berger, le manque de reconnaissance de la multifonctionnalité de l'élevage, l'impact du changement climatique et la perte des outils collectifs. Le projet HNV-Link s'inscrit dans cette démarche avec l'identification d'innovations développées sur le territoire des Causses et Cévennes et surtout la mutualisation avec les autres pays européens afin de s'inspirer de leur expérience pour répondre à nos enjeux.

Contacts :

CAZALS Catherine – Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes

agriculture@causses-et-cevennes.fr

GIRARDIN Sébastien - Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

hnylink@cenlr.org

NOEL Lucie - Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

lucie.noel@cenlr.org

Pour en savoir + sur le projet : www.hnylink.eu

Pour en savoir + sur le territoire des Causses et des Cévennes : www.causses-et-cevennes.fr

